https://www.ricochets.cc/Etoile-sur-Rhone-Anti-Linky.html

Étoile-sur-Rhône : Anti-Linky

- Les Articles -

Date de mise en ligne : jeudi 22 mars 2018

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Début janvier, une réunion organisée à Valence par le Collectif transition du Valentinois réunissait plusieurs centaines de personnes en lutte contre les compteurs Linky.

Ce soir-là, la députée européenne Michèle Rivasi (EELV) proposait au public une "class action" - action en justice collective - pour contrer les poses forcées et s'opposer à une installation automatique par le prestataire d'Enedis. Le rendez-vous est prévu ce soir, jeudi 22 mars à la salle polyvalente d'Étoile-sur-Rhône, route de Beauvallon, à partir de 19 h 30.

Maître Arnaud Durand, avocat spécialisé dans le droit de la propriété industrielle et les brevets, interviendra aux côtés de Michèle Rivasi. Des permanences d'aide à l'action juridique auront lieu à la Maison de l'écologie et de la solidarité, 44 avenue de Verdun à Valence (local EELV 26) : jeudi 22 mars de 16 à 19 heures ; mercredi 28 mars de 13 à 16 heures et mercredi 4 avril de 13 à 16 heures.
L'injustifiable génocide des compteurs électromécaniques,org anisé par les dirigeants d'Enedis

Un capteur installé sur un bon vieux compteur électromécanique, pour ceux qui veulent avoir de jolies courbes de consommation... sans changer de compteur et donc sans Linky !

Nous le répétons inlassablement : tous les prétextes avancés pour justifier le programme totalitaire d'installation forcée de compteurs Linky sont complètement mensongers. Par exemple, il est totalement faux que ce programme soit « imposé par l'Europe », même la Commission européenne reconnait que sa directive est purement indicative.

Il est tout aussi mensonger de prétendre que les compteurs communicants sont indispensables pour piloter les réseaux électriques à l'heure des énergies intermittentes (éolien, solaire, etc) : l'industrie européenne de l'électricité, réunie en congrès à Vilnius, a fait savoir que « les compteurs communicants sont superflus ».
Ne nous attardons pas sur d'autres plaisanteries d'Enedis qui prétend par exemple installer les Linky... « pour que les clients aient des factures précises« . D'abord nous sommes des usagers et non des « clients », et de plus nous pouvons depuis longtemps avoir des factures parfaitement précises sans l'ombre d'un Linky, et ce même chez EDF... maison mère d'Enedis !

Copyright © Ricochets

Mais la plus grosse tromperie d'Enedis, hélas reprises très souvent telle quelle (sans la moindre investigation) dans de nombreux articles ou reportages, consiste à prétendre que le Linky permettrait de faire des économies d'énergie, ce qui serait bon pour l'environnement et pour notre porte-monnaie. A nouveau, c'est totalement mensonger.
Pourtant, Enedis maintiens ses allégations en avançant que le Linky permet enfin au « client » de suivre sa consommation en consultant de jolies courbes sur Internet. Avec toutefois un décalage de 24 heures ce qui, selon les experts, rend totalement illusoire l'efficacité du dispositif. Et ce d'autant que, pour faire réellement des économies, il existe des solutions beaucoup plus efficaces (par exemple faire diagnostiquer son logement et ses équipements) que de consulter béatement des courbes.

Ceci dit, bien que déjà parfaitement informés de la politique généralisée de mensonges mise en oeuvre par la direction d'Enedis, quelle n'a pas été notre surprise en découvrant (voir photo) que les adeptes des courbes de consommation peuvent parfaitement être satisfaits... en gardant leur bon vieux compteur électromécanique !
Attention, il ne s'agit absolument pas pour nous de faire de la publicité pour le fournisseur « Greenyellow » qui appartient à un groupe d'hypermarchés (un modèle totalement antisocial et antiécologique) et qui, par ailleurs, ne s'oppose absolument pas au programme Linky.

Mais force est de constater qu'il est parfaitement possible d'installer, sur le compteur électromécanique, un petit appareil qui enregistre les variations de consommation et qui permet, qui plus est en temps réel (et non avec un délai de 24 heures comme avec Linky), de satisfaire les usagers désireux de se pâmer devant de jolies courbes de consommation.
C'est une preuve accablante de la tromperie généralisée organisée par la direction d'Enedis qui n'en finit plus de bafouer les valeurs du service public et dont un des objectifs réels est de procéder au véritable « génocide » des compteurs électromécaniques qui ont le « tort » de ne pas nous surfacturer, de ne pas nous espionner, de ne pas faire dysfonctionner nos appareils, et de durer jusqu'à 70 ans pour certains !

Enedis organise délibérément la casse de ces merveilleux compteurs électro-mécaniques car ils ne nous surfacturent pas, ils ne nous espionnent pas, ils ne font pas dysfonctionner nos appareils, et ils peuvent durer plus de 70 ans !
En effet, il est facile de voir que la durée de vie réelle des compteurs communicants est terriblement courte : 5 à 7 ans, beaucoup moins les 15 à 20 ans allégués par Enedis, et immensément moins que les 40 ou 50 ans, parfois 70 ans de durée de vie des compteurs électromécaniques.

Pour essayer de justifier ce scandale écologique (et économique), Enedis assure que les compteurs électromécaniques seront recyclés : encore heureux ! Mais on ne doit recycler que des appareils cassés, pas 35 millions de ces merveilleux compteurs en parfait état de marche !

Le mouvement populaire de refus des compteurs Linky se démultiplie partout en France, c'est très encourageant, mais il y a une urgence absolue : nous devons sauver nos compteurs actuels de cette destruction organisée par les indignes dirigeants d'Enedis.

Avec Stéphane Lhomme Conseiller municipal de Saint-Macaire (33)

Copyright © Ricochets